



Inria : le point sur les mutualisations, et le reste...

Les nouvelles « des » Opt'In

Opt'In Service Dépenses Missions : un chaos annoncé...

Le nouveau Service Dépenses-Missions devait démarrer avec 50 personnes. Or le service ne compte actuellement que 36 personnes en équivalent temps plein. Cela signifie un service en sous-effectif de 28 %. Après avoir souhaité réduire les effectifs l'Inria va devoir recruter...

Côté service facturier, faute de candidats, quatre agents de la Direction Administrative du Siège ont été mutés contre leur gré dans ce service pour une période de six mois maximum. Maximum, espérons-le ! Et malgré cela le service facturier n'est toujours pas opérationnel. Sur 1 300 factures enregistrées, seules 60 ont été payées. Cela met en difficulté des fournisseurs qui risquent la faillite, ainsi que nos collègues gestionnaires, qui doivent les faire patienter.

Opt'In Service Ressources Humaines : un calendrier irréaliste

La date prévue de mise en œuvre au 1^{er} avril du nouveau service nous semble complètement déraisonnable compte tenu de l'état d'avancement du projet. Et ce, dans un contexte où la réforme dépenses-missions est encore en phase de test et de chaos...

Log'In : l'équivalent d'OptIn pour la DSI et les SIC a commencé

Il s'agit entre autre du transfert des serveurs informatiques (site web, espace disque utilisateur...) hors Inria. On peut s'interroger sur les conséquences de cette externalisation des données sensibles comme les dossiers des agents, les feuilles de paye ou bien les données des équipes en ZRR. De même combien de CDD et de personnes en détachement ne seront pas renouvelés ? Log'in va faire beaucoup de Log'out !

Et autres nouvelles navrantes

La régie et les régisseurs, nécessaire à la gestion financière des colloques organisés par Inria, disparaissent. Les colloques seront externalisés. Aucune convention de mandat n'est encore établie : aucun colloque ne peut être actuellement organisé. La décision de ne pas prendre en charge un colloque international vient d'être prise.

L'effectif **des juristes Propriété Intellectuelle** a été réduit et leur travail est remis en cause par la DGD-T.

De graves tensions entre **le Service Achat Marché** et les directions fonctionnelles perturbent son fonctionnement.

L'**AGOS** se voit imposer par la Direction une nouvelle convention sans concertation. Celle-ci prévoit que le budget versé par Inria ne soit plus indexé sur la masse salariale comme c'était le cas jusqu'à présent. Ce budget sera amputé de 100.000 € par rapport à l'an passé soit une baisse de 13 %. Cela équivaut à la somme de toutes les subventions pour chèques vacances et les séjours enfants versés en 2015. De plus en plus nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'avenir de l'AGOS, association gérée en grande partie par des bénévoles. On note également que l'investissement de ces bénévoles au service de nous tous, n'a jamais bénéficié d'une quelconque reconnaissance.

Des services sont en grande difficulté. **De nombreux agents** sont reconnus en situation de Risques Psycho-Sociaux. Une direction de centre avance même comme solution un règlement local, (pourtant interdit par le RI national) établissant une « *charte de vie et d'éthique* » reportant les problèmes sur le comportement des agents ! Le CNHSCT a demandé l'abandon de cette charte, demande non encore suivie d'effet.

Il n'y a eu qu'**un seul poste ouvert au concours interne** (un IR) ; il a été attribué à un agent non Inria en détachement. Ceci nous semble contradictoire avec la politique affichée de non renouvellement des personnes en détachement.

Si vous trouvez ces situations inacceptables...

Si vous voulez faire entendre votre voix...

Rejoignez –nous ! Syndiquez-vous !